

FICHE D'INSCRIPTION

au service de télé-alerte de la commune

(Formulaire à retourner au secrétariat de la mairie ou par mail : mairie-cenne-monesties@orange.fr)

Composition du foyer

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	OBSERVATIONS (Mobilité réduite, vulnérabilité, présence en alternance...)

Logement

Adresse	Occupation	Solution temporaire d'hébergement
	Rés. Principale <input type="checkbox"/> Rés. Secondaire <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Coordonnées

N° DE TÉLÉPHONE FIXE / MOBILE	E-MAIL

Je soussigné(e), déclare vouloir être inscrit(e) sur
le registre de la télé-alerte de la Commune de Cenne-Monestiés en vue d'être contacté(e) en cas d'évènement majeur.

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé constitué et détenu par la commune de Cenne-Monestiés, pour la mise en œuvre d'un service de télé-alerte dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Les bases légales du traitement sont notamment les articles L.126-6-1 et R.121-2 et suivants du code de l'action sociale et des familles, et les articles L.731-3 et R.731-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. Les conditions de collecte et de traitement de ces données sont définies par le règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 et la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données sont conservées pendant la durée exclusive de mise en œuvre du service de télé-alerte.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou retirer à tout moment votre consentement à leur traitement. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie de Cenne-Monestiés : mairie-cenne-monesties@orange.fr, 04 68 94 20 51.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.